



## Coalition pour la culture et les médias Continuité – Équité – Soutien

Montréal, le 6 novembre 2017

Monsieur Carlos J. Leitão  
Ministre des Finances  
12, rue Saint-Louis, 1<sup>er</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5L3

Monsieur le Ministre,

La *Coalition pour la culture et les médias* regroupe une quarantaine d'organisations représentant plusieurs centaines de milliers d'artistes et artisans (acteurs, auteurs, techniciens, journalistes, libraires, musiciens, documentaristes, réalisateurs, etc.), éditeurs, sociétés de gestion de droits, producteurs et citoyens préoccupés par l'avenir de l'industrie de la culture et des communications au Québec et au Canada. Cette coalition a vu le jour en 2017 et a pour objectif de faire valoir, auprès des décideurs, d'une voix unique, forte et représentative, l'importance de solidifier les assises de notre écosystème culturel et médiatique. Le 14 septembre dernier, elle rendait d'ailleurs public le *Manifeste pour la pérennité et le rayonnement de la culture et des médias nationaux à l'ère numérique*.

Il y est fait état du déséquilibre de l'écosystème culturel et médiatique découlant de la dématérialisation du contenu, de l'arrivée d'Internet et du commerce électronique ainsi que des changements dans les habitudes de consommation des citoyens. Un déséquilibre qui s'est accentué ces dernières années en raison de la concurrence inéquitable des géants étrangers qui offrent leurs produits et services sur Internet sans avoir à respecter les mêmes obligations que celles imposées aux entreprises québécoises et canadiennes.

Pourtant dès 2015, la *Commission d'examen sur la fiscalité québécoise*, présidée par Luc Godbout, recommandait à votre gouvernement de percevoir la taxe de vente sur le commerce électronique. Rien n'a été fait depuis. Le gouvernement se prive ainsi de sommes importantes tout en se faisant complice d'une iniquité fiscale. Dans une étude récente, la fiscaliste Marwah Rizquy soulignait que « ... si 1 million de Québécois sont abonnés au forfait mensuel à 9,95 \$, le Québec pourrait récolter près de 12 M\$ annuellement en taxes de vente, et ce, seulement avec l'entreprise Netflix<sup>1</sup> ».

---

<sup>1</sup> RIZQY Marwah, « Le commerce électronique : l'Australie s'adapte à la nouvelle réalité », *Regard* 2017-03, publié le 31 juillet 2017 par la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

Comment expliquer que les gouvernements québécois et canadien concèdent un tel avantage concurrentiel aux entreprises étrangères? D'ailleurs, plusieurs pays demandent maintenant aux entreprises locales et étrangères offrant des produits et services en ligne aux citoyens de leur territoire de percevoir les taxes à la consommation applicables. Parmi ceux-ci, on retrouve 28 pays de l'Union européenne, la Norvège, la Suisse, le Japon, la Corée du Sud, la Russie, l'Islande, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et de nombreux États américains. L'Australie applique aussi une telle politique pour les biens intangibles depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

Le 3 octobre dernier, les députés de l'Assemblée nationale ont voté à l'unanimité une motion demandant au gouvernement fédéral de respecter le principe de l'équité fiscale. À cette occasion, le ministre Luc Fortin, alors titulaire du ministère de la Culture et des Communications, a déclaré que le Québec taxerait les plateformes étrangères comme Netflix, même si le gouvernement fédéral décidait de ne pas agir. Ses propos ont été soutenus par le premier ministre Philippe Couillard, par la ministre Dominique Anglade, par la nouvelle ministre de la Culture et des Communications, Marie Montpetit, et par vous-même. La représentante de Netflix, Corie Wright, a par la suite affirmé que l'entreprise américaine percevait les taxes à la consommation sur les abonnements des consommateurs de tous les pays lui demandant de le faire.

Les organismes membres de la coalition s'attendent conséquemment à ce que vous respectiez le principe de l'équité fiscale en exigeant de toutes les entreprises de percevoir la TVQ sur les fournitures intangibles achetées au Québec par l'intermédiaire de plateformes numériques de distribution. Nous vous demandons également d'ajouter les produits de cette taxe à des mesures existantes ou de les dédier à de nouvelles mesures de soutien à la production et à la distribution de contenus culturels et médiatiques québécois.

Nous sollicitons donc une rencontre avec vous le plus rapidement possible compte tenu de l'urgence de la situation pour l'industrie de la culture et des communications, un secteur de l'économie québécoise frappé de plein fouet par l'iniquité de la taxation des biens intangibles. Pour nous joindre, veuillez contacter Monsieur Atim Leon qui a déjà pris contact avec vous au nom de la coalition dans ce dossier : [aleon@ftq.gc.ca](mailto:aleon@ftq.gc.ca) ou 514-891-2846.

Nous vous prions, Monsieur le Ministre, de recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Coalition pour la culture et les médias  
[www.manifestepourlaculture.info](http://www.manifestepourlaculture.info)

## Liste des signataires

Stephen Waddell, directeur général national, Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists (ACTRA) et Performers' Rights Society (PRS)

Solange Drouin, directrice générale, Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ)

Richard Prieur, directeur général, Association nationale des éditeurs de livres (ANEL)

Vincent Guzzo, président, Association des propriétaires de cinémas du Québec (APCQ)

Jérôme Payette, directeur général, Association des professionnels de l'édition musicale (APEM)

Carol Ann Pilon, directrice générale, Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC)

Mario Fortin, coprésident, Association québécoise des cinémas d'art et d'essai (AQCAE)

Hélène Messier, présidente-directrice générale, Association québécoise de la production médiatique (AQPM)

Gilles Charland, directeur général, Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS)

Annie Morin, directrice, ARTISTI

Gabriel Pelletier, président, Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ)

Michèle Rioux, directrice, Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM)

Réjean Beaudet, secrétaire-archiviste, Conseil provincial du secteur des communications (CPSC)

Isabelle L'Italien, directrice générale, Conseil québécois des arts médiatiques (CQAM)

Isabelle Couture, coprésidente, DOC Québec

Martin Théberge, président, Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)

Pascale St-Onge, présidente, Fédération nationale des communications (FNC)

Phil Comeau, président, Front des réalisateurs indépendants du Canada (FRIC)

Monica Auer, directrice générale, Forum for Research and Policy in Communications (FRPC)

Daniel Boyer, président, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Brian Baker, directeur général national, Guilde canadienne des réalisateurs

Luc Fortin, président, Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ)

Ian Morrison, porte-parole, Les amis de la radiodiffusion canadienne

Benjamin Hogue, directeur, L'Observatoire du documentaire

Ségoène Roederer, directrice générale, Québec Cinéma

Anna Scollan, coprésidente, Quebec English-Language Production Council (QEPC)

David Bussièrès, président, Regroupement des artisans de la musique (RAM)

Yves Légaré, directeur général, Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)

Elisabeth Schlittler, délégué général au Canada, Société civile des auteurs multimédia (SCAM) et Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD)

Denis Bolduc, président, Syndicat canadien de la fonction publique – Québec (SCFP-Québec)

Geneviève Côté, chef des affaires du Québec, SOCAN

Alain Lauzon, directeur général, Société du droit de reproduction des auteurs compositeurs et éditeurs au Canada (SODRAC)

Marie-Josée Dupré, directrice générale, Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec (SPACQ)

Nancy Florence Savard, présidente, Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale

Laurent Dubois, directeur général, Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)

Renaud Gagné, directeur québécois, Unifor

c. c. M<sup>me</sup> Marie Montpetit, ministre de la Culture et des Communications

M<sup>me</sup> Dominique Anglade, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

M<sup>me</sup> Agnès Maltais, porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications

M. Nicolas Marceau, porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances et de relations Québec-Canada

M. Alain Therrien, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie

M. Amir Khadir, député de Mercier, Québec Solidaire

M<sup>me</sup> Claire Samson, porte-parole de la CAQ en matière de culture et de communications

M. François Bonnardel, porte-parole de la CAQ en matière de finances